

# LIGUE Printemps "Poissonnerie Châlonnaise"

**Individuelle SCRATCH- HANDICAP 70%  
du jeudi 16 mai au 4 juillet 2024**

ART 1 : Le BOWLING CLUB CHÂLONNAIS vous propose une ligue homologuée ouverte aux joueurs et joueuses licenciés(es) en règle avec le règlement sportif du Conseil National de la FFBSQ. Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués : PORT DU MAILLOT DU CLUB OBLIGATOIRE, INTERDICTION DE BOIRE DE L'ALCOOL durant la compétition. Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de la compétition sera tranché, sans appel par le Président du BCC (Alain CHAMPY) ou l'organisateur de la ligue (Philippe LUCION).

ART 2 : Le handicap 70% sera calculé sur la base du listing FFBSQ du 15 juin 2024 . Pour les joueurs(ses) ne figurant pas sur le listing, la participation à cette ligue ne sera pas possible.

ART 3 : Cette ligue se déroulera tous les jeudis (sauf le 11 juin qui est un mardi) sur les pistes du BOWLING de Châlons-en-Champagne. Le début des boules d'essais se fera à 19h00 (présence des joueurs au plus tard à 18h45). Chaque participant(e) effectuera une série de 5 lignes et l'attribution des pistes sera faite de manière aléatoire par un logiciel. La ligue se fera sur un huilage indiqué à titre indicatif sur l'application d'inscription. Il peut toutefois être modifié à tout moment en fonction des compétitions du moment auxquelles participent des licenciés du BCC.

ART 4 : Phase qualificative : 3 poules sont constituées à partir d'un classement effectué sur la base des scores recensés durant les 2 précédentes ligues avec un minimum de 30 parties. Pour un joueur ne remplissant pas ces conditions, sa moyenne fédérale sera retenue. Durant les 7 premières soirées, chaque joueur effectuera 5 lignes scratch + bonification. Les 5 meilleures soirées seront

retenues pour établir le classement de cette phase. Les 4 premiers de chaque poule

Les poules sont constituées de la manière suivante :

- Moyenne ligue > = 170
- Moyenne ligue entre 150 et 170
- Moyenne ligue inférieure à 150
- **Pour les femmes ayant une moyenne inférieure à 170, un bonus de 8 quilles par partie leur sera attribué.**

ART 5- Phase Finale : A l'issue des 7 premières journées de qualification, un classement par poule (soit 3 classements) est effectué sur la base des 5 meilleures soirées réalisées. Les 4 premiers classés disputeront la grande finale : 1<sup>er</sup> contre 4<sup>ème</sup> , 2<sup>ème</sup> contre 3<sup>ème</sup> en 2 matchs gagnés. Ensuite finales entre les gagnants , les perdants se disputant la 3<sup>ème</sup> place toujours sur le principe de 2 matchs gagnés. Cela implique donc La nécessité D'être présent au moins à 5 soirées de qualification.

- Les phases finales se faisant sur la base de 4 joueurs, en cas de désistement d'un joueur, un repêchage selon l'ordre de classement sera effectué dans la poule concernée.

ART 6 -Finale consolante : Pour les joueurs n'étant retenus pour la grande finale, une finale consolante est organisée sur la base de 5 parties handicap (base handicap du 15 juin 2024). **Pour accéder à cette finale consolante, il faut être présent au moins 3 soirées.**

ART 7 : Dates phase de qualification : 16,23,30 mai- 6,11,20,27 juin - finale le 4 Juillet. Attention le 11 juin est un mardi et il n'y aura pas de soirée ludique

ART 8: Le paiement des parties est à régler soit par votre carte (licenciés(es) BCC) soit en espèce ou carte bancaire à l'accueil du bowling pour un montant de 15€. Le droit d'entrée pour chaque journée sera de 2,50€ et serviront de retour en lot. Exceptionnellement, il n'y a pas 0,50€ reversé au BCC.

ART 9 : Les récompenses seront calculées de la manière suivante :

Grande finale	Poule 1	Poule 2	Poule 3
1 <sup>er</sup>	14%	14%	14%
2 <sup>ème</sup>	10%	10%	10%
3 <sup>ème</sup>	7%	7%	7%

Consolante	
1 <sup>er</sup>	7 %

Les récompenses sont des bons d'achats bowling de Châlons utilisables sur l'ensemble des prestations de l'établissement (pro-shop, abonnement, consommations). Les montants sont consultables sur l'application d'inscription et arrondis en fonction des recettes.

ART 10: Les inscriptions à l'aide de l'application dédiée sont à privilégier. En cas de difficulté ou d'impossibilité d'inscription vous pouvez toujours procéder à une inscription par sms ou e-mail à l'adresse suivante :

[philippe.lucion@gmail.com](mailto:philippe.lucion@gmail.com) ou au 06-71-85-28-56

La clôture des inscriptions est effective à partir du jeudi matin.

Lien Application Inscription: Cette application est à installer sur votre smartphone. Elle vous permet de vous inscrire, prendre connaissance des autres inscrits, du huilage prévu, du montant des récompenses, du règlement ainsi que des résultats.

<https://ligue-e7ty.glide.page>



Une seconde application vous permet également de suivre l'état de votre abonnement auprès du bowling de Châlons-en- Champagne. N'hésitez pas à l'installer également :

<https://consult-abonnements--ciea.glide.page>